



A qui s'adresser pour savoir où est passé l'héritage ?

Par **mamietav**, le **31/10/2008** à **15:20**

Bonjour. Au décès de ma cousine germaine et de son mari qui avaient beaucoup de biens mais pas d'héritiers directs, comment savoir ce que sont devenus leurs biens ? Le notaire de leur lieu de résidence qui s'occupait de leur patrimoine ne répond pas. Nous sommes plusieurs cousins . Je suis en possession de leur extrait de décès. Où dois-je m'adresser ? Merci des renseignements que vous pourrez me donner

Par **Marion2**, le **31/10/2008** à **22:25**

Bonsoir,
Votre cousine et son époux sont décédés , mais à quelle date ?
Vos cousins sont-ils comme vous, sans nouvelle du notaire ?
Si c'est le cas, envoyez une lettre recommandée AR au notaire en lui demandant de bien vouloir liquider la succession.
S'il ne répond pas à ce courrier, prenez un notaire de votre choix qui se chargera de vos intérêts.